

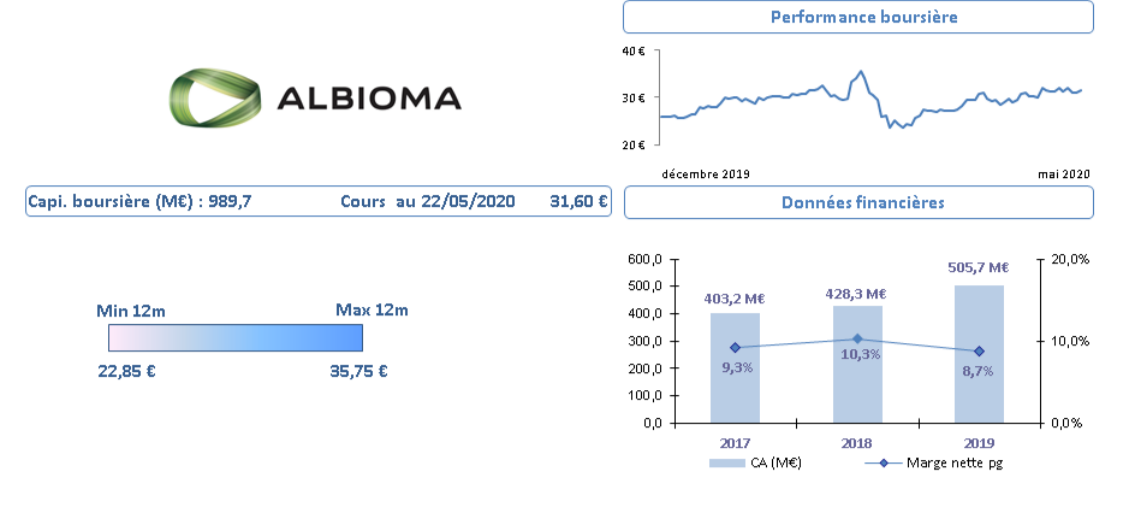
Le Zapping des Smalls

Le Zapping des Smalls change de format. Vous recevrez la newsletter tous les lundis, mercredis et vendredis dans votre boîte mail pour être au plus près de l'actualité des petites capitalisations boursières.

Inscrivez un ami à la newsletter

- Albioma est la pépite de Pierre Schang, Gérant chez Tocqueville Finance
- Cette semaine, Neoen gagne les faveurs de la bourse suite à la publication de son CA T1. A contrario, Claranova et Lacroix chutent

La pépite de la semaine



Par Pierre Schang, Gérant chez Tocqueville Finance

Albioma (ex Séchilienne-Sidéc) est une société française spécialisée dans la production d'électricité en particulier dans les DOM/TOM (à La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe où sont installés près de 50% des capacités du groupe) mais également à l'étranger comme au Brésil et à l'île Maurice (environ 40% des capacités). Depuis le 21 février dernier, date à laquelle les marchés actions ont commencé à dégringoler, le titre n'abandonne « que » -1,5% (à la clôture du 21/05/2020), preuve de la forte résilience de son activité (contre un CAC small dividendes nets réinvestis à -22,9%). Les prix et les volumes de vente sont effectivement garantis auprès des acteurs locaux offrant une grande stabilité des résultats même dans un contexte extrême comme celui du confinement que nous venons de vivre.

Alors que le débat public se porte de plus en plus sur la nécessité des pays occidentaux de sécuriser leurs approvisionnements, Albioma fait, dans ce contexte, figure d'entreprise stratégique de premier plan pour la France avec des parts de marché significatives dans ses zones d'implantation (45% de l'électricité produite à la Réunion, 26% en Guadeloupe, 19% en Martinique). Cet aspect stratégique se retrouve dans le capital de la société avec notamment la présence de BPI France (5,1%) et de la Caisse des Dépôts et des Consignations (4,4%). Le poids de ces participations reste toutefois limité au regard du flottant (70%). Notons également la présence d'Impala (5,9% du capital), actionnaire de référence de la société de production d'électricité renouvelable cotée à Paris, Neoen. Enfin, le profil de producteur d'énergie renouvelable (80% de la production sera d'origine renouvelable en 2023 contre 67% à fin 2019) est un atout pour Albioma dans un contexte de prise de conscience des enjeux climatiques pour les prochaines décennies. Albioma est actuellement la deuxième position du fonds Tocqueville PME.

Les opérations de la semaine

Awox - Le Groupe a conclu un contrat de cession d'actions avec le groupe autrichien Eglo Leuchten GmbH, leader européen dans la fabrication et la distribution de luminaires, en vue de la cession à ce dernier de ses activités retail de lighting connecté (hors accords opérateurs) sur la base d'une valorisation de 3 M€. Cette opération témoigne de la volonté stratégique d'AwoX de se concentrer sur ses activités à plus forte valeur ajoutée et sur lesquelles le groupe bénéficie déjà de la taille critique afin de tendre vers une marge d'EBITDA cible de 10% à horizon 2022.

Akwel - Le spécialiste des circuits de fluides dans l'automobile, a déposé une offre de reprise sur le groupe Novares, spécialiste de l'injection plastique à destination de l'automobile. Cinq autres repreneurs potentiels se sont manifestés, dont l'équipementier indien Motherson. Opération majeure pour le Groupe qui lui permettrait de doubler de taille, elle s'appuierait à la fois sur une forte proximité (taille, clients, technologies, empreinte industrielle mondiale) et sur une forte complémentarité (gammas de produits, portefeuille d'innovations).

Lumbird - La société lance une augmentation de capital de 31,6 M€ pour un prix fixé à 9 € par action nouvelle, soit une décote de 9,1% par rapport au dernier cours de clôture. Le concert majoritaire s'est engagé à souscrire à hauteur de 75% de l'émission. Le produit de l'augmentation de capital sera affecté en totalité au financement d'éventuelles opérations de croissance externe, notamment en vue de l'acquisition de nouvelles technologies lasers.

Les publications de la semaine

Le Top des publications

Neoen – CA T1 (+9,4% YTD) – Le producteur d'électricité renouvelable, Neoen, publie un CA de 95,8 M€ en forte hausse (+61% pro forma). Le management confirme son objectif d'EBITDA 2020 compris entre 270 M€ et 300 M€ à tcc avec un taux de marge associé de 80%. **Le cours s'apprécie de 6,7% le jour J.**

OL Groupe – CA T3 (-31,4% YTD) – L'OL Groupe publie au T3 des produits d'activité en hausse de 19,0% à 265,7 M€ grâce au produit de cession des joueurs (+51,7% à 90,6 M€). Alors que le groupe estime à 50,0 M€ l'impact du Covid-19 au 30/06/2020, le management reste confiant dans sa capacité à atteindre son objectif 2023-24 (CA entre 420 et 440 M€ pour un EBE supérieur à 100 M€). **Le communiqué n'influence pas le cours le jour J.**

Le Flop des publications

Claranova – CA T3 (-32,5% YTD) – Malgré la crise, Claranova communique un CA T3 en croissance à 73 M€ (+30% en publié et +7% en organique). Sur les 9 premiers mois, le CA ressort à 307,3 M€ (+57% et +15% à pcc). Le groupe profite d'une forte augmentation des téléchargements des applications FreePrints et des logiciels Avanquest ces dernières semaines. **Le cours perd 7,1% à la suite du communiqué.**

SII – CA T4 (-29,6% YTD) – Au titre de son T4 de l'exercice 2019/20, SII réalise un CA de 175,7 M€ (+1,8% en publié et +2,2% à pcc). La croissance du groupe a ralenti au T4 mais reste positive grâce à l'international. Sur l'ensemble de l'exercice, le CA s'établit à 675,1 M€ (+6,9% et 7,1% à pcc). Le groupe attend un impact de -20% à -25% de son activité française au T1. **Le cours chute de 6,0% mais on note que le cours retrace sa baisse les jours suivants.**

Lacroix – CA T2 (perf. Bours. -27,5% depuis le 31/12/2019 (YTD)) – Lacroix enregistre un CA T2 de 113,5 M€ en recul de 7,5% dû à l'impact du Covid-19 (manque à gagner estimé à 17 M€). Sur le 1er semestre, le CA est stable à 238,7 M€ (-0,1% en publié et -3,5% à pc). La direction ne donne pas de guidance par manque de visibilité. **Suite à cette publication, le cours baisse de 4,4%.**

Infotel – CA T1 (-16,6% YTD) : L'ESN publie un CA T1 de 66 M€ en progression de 5%. L'activité de Services participe à hauteur de 64 M€ (+5%) et l'activité de ventes de logiciels de 2 M€ (+4%) Exposé à hauteur de 30% de son chiffre d'affaires au secteur transport/services et industrie, le groupe attend une baisse de son chiffre d'affaires sur le T2. Le Groupe se dit confiant sur ses capacités à affronter la crise grâce notamment à sa solide situation financière. **Suite à cette publication, le cours baisse de 1,8%.**

Pharmagest Interactive – CA T1 (+6,3% YTD) – L'éditeur de logiciel de santé enregistre un CA de 39 M€ (+2,2% en publié et -1,9% en organique). La direction demeure confiante en ses capacités de traverser la crise notamment grâce à la récurrence de son CA, sa solidité financière et la diversité de ses activités. **Le cours stagne et perd -0,3%.**

L'agenda des smalls

25/05/2020

BigBen Interactive – Résultats annuels

26/05/2020

Compagnie des Alpes – Résultats S1

Figeac Aero – CA T4

Pharmagest Interactive – CA T1

27/05/2020

Capelli – CA T4

28/05/2020

2CRSI – Résultats annuels

29/05/2020

Signaux Girod - CA T2

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Lucas Guillemé

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombinaison de capital (OBO, LBO...).



*La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement indépendantes de celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans des valeurs mobilières émises par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visés à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus.

